



SOMMAIRE

Pages

Point 27 de l'ordre du jour :	
Développement économique des pays sous-développés (suite) :	
c) Industrialisation des pays sous-développés (suite) ..	213
Point 28 de l'ordre du jour :	
Création d'une réserve mondiale de produits alimentaires : rapport du Conseil économique et social (suite)	217

Président: M. Mohammad MIR KHAN (Pakistan).

En l'absence du Président, M. Lychowski (Pologne), vice-président, assume la présidence.

POINT 27 DE L'ORDRE DU JOUR

Développement économique des pays sous-développés (A/3154, A/3192) [suite] :

c) Industrialisation des pays sous-développés (A/C.2/L.304, A/C.2/L.305, A/C.2/L.306) [suite]

1. M. CHEN (Chine) déclare que, d'une manière générale, sa délégation approuve les programmes de travail à long et à court terme du Secrétariat qui sont exposés dans les documents E/2832 et E/2895. De précieuses suggestions, notamment celles des représentants du Canada (424^{ème} séance) et de l'Argentine (421^{ème} séance), en ont encore accru l'utilité.

2. Il y a un problème dont le Secrétariat devrait au plus vite aborder l'étude: il s'agirait de comparer le rendement des investissements dans les pays sous-développés et dans les pays exportateurs de capitaux. D'après l'*Étude sur l'économie mondiale, 1955* (E/2864), on a tort de déduire de la loi des rendements décroissants que le capital doit être relativement plus productif dans les pays sous-développés du seul fait qu'il y est aussi relativement plus rare par rapport aux ressources en terre et en main-d'œuvre. Ce problème présente une grande importance sur le plan pratique, car on ne peut pas attendre que des capitaux aillent des pays où leur rémunération est élevée vers ceux où elle l'est moins: en conséquence, s'il est faux de supposer, comme on le fait généralement, que le capital est plus productif dans les pays sous-développés, quelques-uns au moins de ces pays devront compter plus sur des prêts internationaux privés que sur un afflux de capitaux d'investissement privés.

3. La délégation chinoise appuiera le projet de résolution pakistanaise (A/C.2/L.304) sur la question des moyens de mise en œuvre nécessaires au développement de l'industrialisation.

M. Mir Khan (Pakistan) reprend la présidence.

4. M. WOULBROUN (Belgique) rappelle que, dans les vieux pays où prédomine l'entreprise privée, l'industrie a pu se développer depuis la révolution indus-

trielle parce que tous les éléments indispensables étaient là ou sont rapidement devenus disponibles: matières premières, main-d'œuvre, direction administrative, technique et commerciale, marchés et, lorsque cela a été nécessaire, l'encouragement et le soutien des pouvoirs publics. Dans les pays à économie planifiée de l'Est de l'Europe, un processus comparable a eu lieu, mais l'effort a surtout porté sur les industries de base.

5. Dans les pays sous-développés, au contraire, les obstacles à l'industrialisation sont nombreux. Les conditions climatiques y sont difficiles, ils ont encore des économies de subsistance fondées principalement sur l'agriculture et le revenu national par habitant y est extrêmement bas. Les ouvriers qualifiés y sont peu nombreux et le niveau de l'instruction ainsi que l'hygiène y sont très insuffisants. Toute amélioration marginale du revenu national y est généralement reportée sur les biens de consommation et la formation de l'épargne y est très lente. La classe capable de montrer de l'esprit d'entreprise et des talents de direction sur le plan technique et commercial est seulement en voie de constitution. Si ces difficultés ne sont pas insurmontables, il faut néanmoins en tenir compte quand on examine les méthodes propres à favoriser l'industrialisation. C'est un fait que l'industrialisation est nécessaire au progrès économique et social. La spécialisation et la production de biens extrêmement variés à des prix accessibles donnent à la fois, à la masse, le pouvoir d'achat et les biens de consommation.

6. Contrairement à la Belgique où 50 pour 100 du revenu national proviennent de l'industrie, des mines et des transports, et 8 pour 100 seulement de l'agriculture, celle-ci reste la principale ressource des pays sous-développés et l'industrialisation ne pourra être que progressive. Mais cette évolution est possible et nécessaire. Elle est possible parce que des progrès remarquables ont été réalisés récemment sur le plan technique, parce que les pays sous-développés sont conscients de la nécessité d'améliorer leur sort, et parce que les pays industrialisés sont résolus à les aider dans cette tâche.

7. D'après le *Bulletin mensuel de statistique* pour janvier 1957, la production industrielle dans l'ensemble du monde est passée de l'indice 100 en 1953 à l'indice 114 pendant les neuf premiers mois de 1956. L'industrialisation est déjà en cours et des progrès importants ont été réalisés dans des pays tels que le Brésil, l'Inde et le Mexique. Des progrès spectaculaires ont été accomplis au Congo belge grâce à l'encouragement de la métropole et à la collaboration active des autochtones. Ces progrès ne se bornent pas aux industries extractives; en effet, les mines et la métallurgie ne représentent que 22 pour 100 du revenu national, alors que l'agriculture et la transformation des produits de l'agriculture représentent 31,5 pour 100 et que la construction, les transports et la production manufacturière représentent 21,75 pour 100. La part de la population indigène dans le revenu national est en

constante progression et les autochtones acquièrent une formation professionnelle et une spécialisation plus poussées.

8. L'industrialisation des pays sous-développés et l'utilisation accrue, par ces mêmes pays, de leurs propres ressources ne sont nullement en opposition avec les intérêts réels des pays industrialisés. Les vieux pays industrialisés qui produisaient des biens de consommation pour l'exportation passent à l'exportation de biens d'équipement qui seront utilisés pour la production des mêmes biens de consommation. La Belgique, par exemple, qui est un grand producteur de soude caustique, crée des industries de soude caustique à l'étranger. Il devient de plus en plus évident que l'expansion du marché dans le reste du monde bénéficie, à longue échéance, aux pays industrialisés, tant pour leurs biens d'équipement que pour leurs biens de consommation, même si des adaptations momentanées deviennent nécessaires. Cette idée a été exprimée avec force par le représentant des Etats-Unis d'Amérique (424^{ème} séance), pays qui a rendu des services signalés en aidant les pays sous-développés.

9. Les capitaux privés ont joué et continueront de jouer un rôle extrêmement important dans le processus d'industrialisation des pays sous-développés. Les entrepreneurs qui investissent les "capitaux de risque" apportent, souvent, au surplus, l'esprit d'entreprise, le talent de direction et la compétence technique. Il va de soi que les détenteurs de capitaux sont encouragés par un climat de confiance, de stabilité, et de respect des engagements contractés. Il est tout aussi évident, comme on l'a souligné dans de nombreuses résolutions antérieures de l'Organisation des Nations Unies, que l'apport de capitaux privés ne doit pas être accompagné d'une ingérence politique dans les affaires intérieures du pays importateur de capitaux.

10. L'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées peuvent et doivent jouer un rôle plus actif pour favoriser le processus d'industrialisation. L'Organisation et le Conseil économique et social, surtout, ont pour rôle de coordonner l'action des institutions spécialisées dans ce domaine. Les commissions régionales, l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Administration de l'assistance technique peuvent également apporter un concours précieux. Mais c'est la Banque internationale pour la reconstruction et le développement qui, par la nature même de ses fonctions, a la tâche la plus constructive à accomplir s'il s'agit de créer, de développer ou de transformer des industries; à cet égard, elle a, depuis 10 ans, réalisé dans les pays sous-développés une œuvre réellement impressionnante. La Société financière internationale, qui vient d'être créée et dont la Belgique fait partie, a également un rôle à jouer dans le financement des entreprises dites "de risque" qui sont généralement de caractère industriel.

11. Les divers organes des Nations Unies, notamment le Secrétariat, ont entrepris, dans le domaine de l'industrialisation, une action systématique qui doit se poursuivre. Cependant, il est inopportun de songer en ce moment à la création d'une institution internationale nouvelle qui serait chargée de l'industrialisation, comme on l'a proposé récemment. L'industrialisation est un processus complexe, intimement lié à l'ensemble des facteurs qui conditionnent les progrès économique, social, humanitaire et culturel. Au stade actuel, on conçoit difficilement une organisation nouvelle qui puisse fonctionner efficacement sans faire double emploi avec

les institutions existantes et sans entraîner des dépenses d'administration considérables qui ne seraient pas justifiées par des résultats concrets.

12. La délégation belge sera heureuse de voter pour le projet de résolution du Pakistan et de participer activement à toute action propre à favoriser l'industrialisation des pays sous-développés.

13. M. TODOROV (Bulgarie) déclare que la Bulgarie qui, jusqu'à une date relativement récente était elle-même un pays sous-développé, comprend parfaitement l'effort des pays qui cherchent à sortir d'un état d'arriération économique et de pauvreté abjecte. Leur indépendance en tant qu'Etats dépend en fait de la rapidité avec laquelle ils parviendront à développer les différents secteurs de leur économie nationale et à réaliser leur industrialisation; ils désirent à juste titre cesser d'être les annexes agricoles d'autres puissances et leurs fournisseurs de matières premières. Une industrialisation rapide peut les aider à atteindre ce but. Il est important pour eux, cependant, de décider dans quel sens leur industrialisation doit s'orienter et à quel rythme doit progresser leur développement économique et social. L'expérience des pays socialistes pourra, M. Todorov en a la certitude, leur être immensément utile à cet égard; comme l'a dit le Sous-Secrétaire aux affaires économiques et sociales (402^{ème} séance), le rythme du progrès industriel de ces pays pendant les 10 années qui ont suivi la guerre a été extrêmement rapide et il s'y est maintenant créé une nouvelle et puissante capacité industrielle.

14. Avant la seconde guerre mondiale, la Bulgarie était économiquement arriérée; son agriculture était primitive et son industrie peu importante, ses richesses naturelles inexplorées et peu développées. Lorsque, à la fin de la guerre, elle a adopté le système de production socialiste et a commencé à s'industrialiser, elle a fait des progrès économiques prodigieux en un temps très court, ce qui l'a convaincue de la justesse de la méthode choisie. A la fin de l'année 1948, son économie avait retrouvé son niveau d'avant guerre. Le premier plan quinquennal a été exécuté en quatre ans. Le deuxième est en cours. La Bulgarie s'est surtout attachée: premièrement, à mettre en valeur ses ressources en combustibles et en énergie; deuxièmement, à améliorer son économie rurale; troisièmement, à exploiter les richesses naturelles du pays en créant des industries métallurgiques, chimiques et de construction; quatrièmement, à développer son industrie légère. En 1955, l'activité économique de la Bulgarie était devenue principalement industrielle et portait surtout sur l'industrie lourde. La production industrielle globale avait plus que quintuplé depuis 1939. Le nombre de personnes employées, notamment dans l'industrie, avait augmenté considérablement. Les traitements, les salaires réels et la productivité de la main-d'œuvre avaient tous trois augmenté. L'agriculture a connu un développement parallèle; on a commencé à mécaniser et on a créé des coopératives agricoles.

15. La Bulgarie a été reconnaissante de l'aide des démocraties populaires et plus spécialement de l'URSS qui lui ont fourni des machines, des techniciens, des marchés et des matières premières. Les autres pays à économie socialiste ont remporté de grands succès dans le domaine de l'industrialisation. M. Todorov n'arrive par conséquent pas à comprendre pourquoi certaines délégations, et notamment le représentant du Royaume-Uni à la 424^{ème} séance, ont essayé de minimiser les réalisations rapides de ces pays et d'exagérer les fautes qu'ils ne pouvaient pas manquer de faire en

chemin. Il est indéniable que les pays à économie planifiée ont progressé plus rapidement que les pays capitalistes. La Russie, qui, en 1917, était un pays pauvre et arriéré, ne le cède à présent en importance qu'aux Etats-Unis et dans certains domaines elle occupe la première place. Les autres pays socialistes ont également accompli d'immenses progrès depuis la deuxième guerre mondiale. Les délégations rendent un mauvais service aux pays sous-développés en essayant de distraire leur attention de tels exemples. De plus, les pays sous-développés ne doivent pas perdre de vue que l'assistance économique que leur offrent les pays occidentaux n'est pratiquement jamais désintéressée: elle a presque toujours un but économique et politique, ainsi qu'on a pu le voir en Egypte avec l'exemple récent du barrage d'Assouan. Les pays sous-développés peuvent encore moins compter sur les capitaux des monopoles étrangers pour le développement de leur industrie et en particulier de leur industrie lourde. Le rapport de la Commission spéciale, présidée par M. Hoover, au Congrès des Etats-Unis en juin 1955¹, a montré clairement que toute assistance industrielle des Etats-Unis aux pays sous-développés doit être limitée à la petite industrie. De toute façon, le critère de placement des capitaux des monopoles est le bénéfice maximum et non point la satisfaction des besoins économiques des pays en question. Les pays sous-développés peuvent par conséquent conclure qu'ils ne peuvent développer leur industrie lourde que dans le cadre du secteur public de leur économie. En fait, c'est ce qui se passe pour les constructions hydrotechniques dans l'Inde, en Birmanie, en Indonésie et en Egypte.

16. Pour réussir à industrialiser les pays sous-développés, il est nécessaire de développer et de stabiliser les échanges internationaux. Certaines délégations, notamment celles du Brésil et de l'Argentine, ont fait de grands efforts dans ce sens à la Commission du commerce international des produits de base, mais cette commission ne s'occupe encore que de problèmes théoriques. Il est grand temps qu'elle en vienne à la préparation de plans pratiques. La délégation bulgare appuie sans réserve la proposition de l'Union soviétique (404ème séance) tendant à réunir une conférence économique mondiale qui examinerait les problèmes que pose une coopération internationale concrète en vue de l'industrialisation des pays sous-développés et qui favoriserait le développement des relations commerciales entre les différents pays.

17. Les pays moins développés auront accès aux vastes marchés de l'Union soviétique, de la République populaire de Chine et des autres démocraties populaires. La délégation bulgare approuve les dispositions de la résolution 618 (XXII) du Conseil économique et social et appuie la proposition tendant à créer un organisme des Nations Unies chargé d'étudier l'industrialisation des pays sous-développés. D'une manière générale, la Bulgarie approuve le programme d'étude exposé dans le document E/2895 mais elle estime, avec la délégation canadienne, qu'il est inutile en l'occurrence de se livrer à des recherches longues et théoriques. La délégation bulgare espère que, avec l'aide de l'Organisation des Nations Unies et des pays hautement industrialisés, les pays qui sont à présent en cours de développement pourront éviter de graves erreurs et trouver la voie la meilleure et la plus rapide pour réaliser leur industrialisation.

¹ Commission on Organization of the Executive Branch of the Government. *Overseas Economic Operations, a Report to the Congress, June 1955*. U.S. Government Printing Office, Washington (D. C.), 1955.

18. M. FINGER (Etats-Unis d'Amérique) déclare qu'en raison de certaines déclarations fallacieuses du représentant de la Bulgarie, il se réserve le droit de répondre à une séance ultérieure.

19. M. ELEKDAG (Turquie) constate qu'en général on reconnaît à présent que la prospérité accrue des pays sous-développés contribuera à la stabilité politique, à la prospérité générale et à la paix mondiale. Si l'on prend en considération la tendance marquée des pays sous-développés à importer, il est évident que les investissements effectués dans ces pays ne seront pas perdus, car leur développement économique aura pour effet d'accroître leur demande de produits des pays industriels. Des voisins pauvres sont de mauvais clients. Certaines délégations s'inquiètent de l'attention apparemment exagérée que les pays sous-développés portent à l'industrialisation, mais M. Elekdag peut dire que ces pays ont un triple motif. En premier lieu, ils veulent relever le niveau de la production nationale et en même temps le niveau de vie de leur population. En second lieu, ils veulent diversifier leur économie afin de s'assurer contre toute éventualité, que ce soit une baisse des prix, le mauvais temps ou les perturbations cycliques extérieures. En troisième lieu, ils veulent compenser les effets d'une évolution sans cesse plus défavorable des termes de l'échange; en fait, le rapport entre le prix des matières premières et celui des produits manufacturés est devenu tel que les pays qui sont tributaires de leurs exportations de matières premières sont condamnés à la pauvreté et à la stagnation économique.

20. Cependant, en se lançant dans un programme d'industrialisation, les pays sous-développés doivent faire face à de graves problèmes. Premièrement, ils ont besoin d'argent: s'ils ne disposent que de leurs propres capitaux, ceux-ci sont insuffisants, car ils n'ont guère la possibilité de constituer une épargne et il n'est pas question d'affecter à l'achat de biens de production une partie trop importante des ressources normalement réservées à l'achat des biens de consommation essentiels. Un apport de capitaux étrangers est indispensable à la mise en œuvre des plans de développement et, sur ce point, les vues de la délégation turque sont bien connues. Outre des capitaux et de l'équipement, il faut des ouvriers spécialisés et des directeurs compétents, des industries auxiliaires, des centrales électriques, des moyens de transport et une demande de produits. D'autre part, les connaissances et l'expérience ne peuvent être directement transplantées d'un pays à l'autre; les techniques industrielles et les méthodes de gestion doivent être adaptées aux besoins particuliers de chaque pays.

21. Les documents préparés par le Secrétaire général en exécution des résolutions 560 (XIX) et 597 A (XXI) du Conseil économique et social (E/2832, E/2895) contiennent des idées d'études et de projets qui pourraient aider à résoudre ces problèmes. Il y a également la question des organismes appropriés: le Secrétaire général a laissé entendre que, si l'on devait entreprendre des travaux très vastes, il faudrait créer un organisme spécial. Etant donné que le programme de travail actuel sera bientôt terminé et sera suivi d'études plus complexes, le représentant de la Turquie propose que l'on envisage de créer un dispositif mieux adapté à l'exécution de cette tâche. M. Elekdag tient cependant à souligner que ces études ne peuvent être que de caractère très général, car il est manifestement impossible de trouver une formule universelle de développement économique. L'objet devrait être d'établir des

principes directeurs susceptibles d'être adaptés à la situation particulière de chaque pays.

22. M. Gopala MENON (Inde) rappelle que la délégation indienne a dit, dans sa déclaration générale sur le développement des pays sous-développés (413^{ème} séance), toute l'importance qu'elle attache à l'industrialisation; il se limitera donc à quelques questions qui intéressent plus particulièrement son pays. Il faut, bien entendu, ne rien négliger pour faire disparaître l'écart qui existe entre les pays industrialisés et les pays sous-développés, mais — et l'Inde en est pleinement consciente — ce sont les pays sous-développés eux-mêmes qui doivent accomplir le plus gros du travail; ils doivent s'adresser à l'Organisation des Nations Unies surtout pour lui demander de leur donner des conseils techniques et de les aider à établir des plans.

23. Les problèmes qui préoccupent l'Inde aujourd'hui concernent quatre domaines principaux. Le premier est celui de l'industrie lourde. Durant son second plan quinquennal, l'Inde compte concentrer ses investissements, dans le secteur public comme dans le secteur privé, sur le développement des industries de base, comme la sidérurgie et les constructions mécaniques. Elle a besoin pour cela de plans à long terme et de prévisions, à assez long terme elles aussi, sur les tendances probables de la demande et sur la structure de la production. C'est pourquoi l'Inde s'intéresserait beaucoup à des études sur le mode de développement des industries de base dans d'autres pays et sur des problèmes comme celui du volume de fabrication qu'il faut prévoir selon l'importance des marchés.

24. Le second domaine qui intéresse l'Inde concerne la petite industrie et l'industrie à domicile auxquelles l'Inde entend consacrer environ 4 pour 100 de ses dépenses publiques durant le deuxième plan quinquennal, pour créer des emplois, faciliter une répartition mieux équilibrée du revenu national et une meilleure utilisation des capitaux et des connaissances techniques. L'Inde attacherait à cet égard un grand intérêt à des études qui, d'une part, l'aideraient à régler les problèmes que posent le manque de ressources financières et de matériel moderne, l'emploi de techniques arriérées et de mauvaises méthodes d'achat et de commercialisation, et, d'autre part, indiqueraient les méthodes de production qui, dans d'autres pays, se sont révélées rentables.

25. Le troisième domaine est celui des transports. Là, l'Inde se propose, durant le deuxième plan quinquennal, non seulement d'achever la remise en état du système de transports du pays, commencée avec le premier plan quinquennal, mais aussi de développer considérablement ce système de manière à satisfaire les besoins d'une production industrielle croissante et à augmenter la capacité de transport de passagers. L'Inde aimerait beaucoup qu'on étudie les rapports qui doivent exister entre les transports et le développement industriel, et l'expérience acquise par les autres pays à cet égard. Un bon réseau de transports est indispensable au développement industriel, et une institution comme le Fonds des Nations Unies pour le développement économique pourrait aider à financer des projets.

26. Le quatrième domaine est celui de la gestion des entreprises publiques. On compte que, dans le nouveau plan quinquennal, les investissements publics augmenteront par rapport aux investissements privés; l'Etat se chargera de gérer de nombreuses exploitations nouvelles: aciéries, mines de charbon, fabriques de matériel industriel lourd et sociétés de prospection du pétrole. L'Inde a l'intention de créer à cet effet un service de

gestion industrielle. Aussi le Gouvernement indien serait-il heureux de savoir ce que les autres pays ont appris à ce sujet, notamment en ce qui concerne les conflits possibles entre la tutelle exercée par les organes législatifs et le besoin de préserver, dans la gestion journalière d'une exploitation, l'esprit d'initiative et l'esprit d'entreprise.

27. Le Gouvernement indien pense que toutes ces études seraient extrêmement utiles non seulement à l'Inde mais à tous les pays sous-développés. Il faudrait les achever assez vite si l'on veut que les pays qui ont déjà commencé à s'industrialiser puissent en profiter. Aussi le représentant de l'Inde demande qu'on leur assigne une haute priorité.

28. M. BOIKO (République socialiste soviétique d'Ukraine) rappelle qu'à la séance précédente le représentant du Royaume-Uni s'était demandé pourquoi la délégation ukrainienne avait cité certaines statistiques industrielles.

29. La République socialiste soviétique d'Ukraine n'a nullement l'intention d'imposer aux autres pays son expérience en matière d'industrialisation, mais il est impossible de ne pas tenir compte de cette expérience. Il serait intéressant de disposer d'études objectives sur celle de tous les pays dans ce domaine. M. Boïko ne pense pas que les pays sous-développés, appelés à choisir entre plusieurs chemins menant au développement, seraient tentés par le régime colonial britannique. Les quelques données citées par le représentant de l'Ukraine à la 420^{ème} séance suffisent à montrer, lorsqu'on les compare avec les statistiques du Royaume-Uni, que les deux systèmes économiques sont en concurrence.

30. Pour se conformer aux vœux de certains représentants, M. Boïko a cité, pour l'Ukraine, des chiffres absolus; ces chiffres ne semblent cependant pas avoir donné satisfaction à la délégation britannique. C'est pourquoi M. Boïko estime que le mieux serait de comparer le taux d'accroissement de la production d'un certain nombre de produits en Ukraine et au Royaume-Uni. Par rapport à 1950 le volume total de la production industrielle du Royaume-Uni a augmenté, en 1955, de 19 à 20 pour 100, contre 90 pour 100 en Ukraine. Exprimée en pourcentage, l'augmentation de la production britannique et de la production ukrainienne s'établit respectivement comme suit: charbon, 3 pour 100 et 62 pour 100; acier, 21 pour 100 et 201 pour 100; fonte, 30 pour 100 et 80 pour 100; acier laminé, 29 pour 100 et 97 pour 100; énergie électrique, 37 pour 100 et 104 pour 100. Ces chiffres montrent aussi qu'en s'industrialisant de façon intensive, un pays peut renforcer sa défense contre toute ingérence économique de l'extérieur.

31. M. PSCOLKA (Tchécoslovaquie) rappelle que, d'après le représentant du Royaume-Uni, il est absurde et tendancieux de prétendre que les puissances dites coloniales sont opposées à l'industrialisation des territoires qu'elles administrent. D'après ce représentant, la délégation tchécoslovaque aurait dit que le niveau de vie peu élevé de certains pays s'explique par la domination coloniale à laquelle ils ont été soumis; il y a là une déformation de ce qu'elle a dit en réalité. Ce qu'elle a dit, c'est qu'à cause du régime colonial, de nombreux pays de l'Asie du Sud-Est et de l'Afrique ont commencé à s'industrialiser bien après les pays occidentaux. L'histoire montre que les territoires coloniaux sont en retard parce que colonialisme signifie non seulement domination politique, mais également

domination économique. Les déclarations de nombreuses personnalités d'Asie confirment ce fait.

32. Sir Alec RANDALL (Royaume-Uni) pense que la meilleure réponse à faire au représentant de l'Ukraine est de lui parler de la composition de la Chambre des Communes, lorsqu'après des élections générales un deuxième député communiste y avait été élu. A la première séance de la nouvelle législature, le chef du parti communiste avait déclaré avec fierté que le nombre des députés de son parti avait augmenté de 100 pour 100.

33. M. JEVTIC (Yougoslavie) estime que les trois projets de résolution sur l'industrialisation (A/C.2/L.304, A/C.2/L.305, A/C.2/L.306) se ressemblent beaucoup quant au fond. C'est pourquoi il propose à leurs auteurs de se réunir pour élaborer un texte commun.

34. M. LARREA (Equateur) appuie cette proposition.

35. M. ALFONZO RAVARD (Venezuela) rappelle que sa délégation a présenté, avec celles de huit autres pays, un projet de résolution commun (A/C.2/L.305) ; il s'entretiendra volontiers avec les auteurs des deux autres projets de résolution, mais il estime, en dépit de ce qu'a dit le représentant de la Yougoslavie, que les trois textes diffèrent sur certains points. C'est ainsi qu'au paragraphe 3 du projet de résolution égyptien (A/C.2/L.306) le Secrétaire général est prié d'établir, pour la vingt-cinquième session du Conseil, un rapport sur les moyens de mise en œuvre nécessaires dans le domaine de l'industrialisation des pays sous-développés, alors qu'il a déclaré lui-même, dans son rapport à la vingt-deuxième session du Conseil (E/2895, par. 52), qu'il serait sage d'attendre la fin de la première phase limitée avant de prendre aucune décision concernant la création d'un organe subsidiaire du Conseil. On demande donc en somme au Secrétaire général de revenir sur la position qu'il a prise.

36. M. Alfonso Ravard reconnaît cependant qu'il serait bon de trouver une solution commune et il est prêt à conférer avec les auteurs des autres projets. Peut-être réussira-t-on à s'entendre sur un texte unique en éliminant le paragraphe 3 du projet de résolution égyptien, sinon le représentant du Venezuela demandera que le projet de résolution des neuf puissances soit examiné séparément.

37. M. ANIS (Egypte) estime que son projet de résolution ne diffère guère de celui du Pakistan. Il n'a pas demandé que le Secrétaire général prenne des mesures immédiates, mais qu'il examine la possibilité de créer un groupe spécial autonome et un organe exécutif et présente ses conclusions à la vingt-cinquième session du Conseil.

La proposition de la Yougoslavie est adoptée.

POINT 28 DE L'ORDRE DU JOUR

Création d'une réserve mondiale de produits alimentaires: rapport du Conseil économique et social (A/3154, A/3192, A/C.2/L.297/Rev.2, A/C.2/L.299) [suite]

38. U PE KIN (Birmanie) rend hommage au sentiment qui a poussé la délégation des Etats-Unis à présenter son premier projet de résolution (A/C.2/L.297) et voudrait souligner en quelques mots que ce projet de résolution s'accorde parfaitement avec le travail de la FAO, comme le montre le rapport de cette orga-

nisation intitulé *Rôle d'une réserve mondiale de produits alimentaires — portée et limites*².

39. L'analyse faite par le représentant de la Nouvelle-Zélande (418ème séance) l'a vivement frappé, et il espère que la Commission, la FAO et le Secrétaire général, qui devra nécessairement intervenir si le projet de résolution révisé (A/C.2/L.297/Rev.2) est adopté, tiendront compte de cette analyse.

40. Il faut constater que, malheureusement, la nature répartit ses dons de façon inégale. Certains pays, comme la Birmanie et la Thaïlande, produisent tous les aliments dont ils ont besoin et disposent d'un surplus qui peut aider à nourrir d'autres peuples. D'autres pays, au contraire, sont en proie à la famine. Cette situation pose deux problèmes. En premier lieu, il faudrait trouver quelque moyen de livrer rapidement des aliments pour empêcher que des millions d'êtres humains ne souffrent continuellement de la faim. En deuxième lieu, il faudrait établir un plan à long terme, afin de porter remède aux carences alimentaires dans de nombreux pays, d'améliorer la santé des habitants et d'éliminer les maladies de carence dont ils souffrent.

41. La Birmanie est prête à venir au secours de tout pays qui souffrirait de la disette, mais elle ne disposerait peut-être pas des moyens de transports internationaux nécessaires. D'après le projet de résolution des Etats-Unis, on pourrait escompter une telle action mais il serait peut-être bon de préciser que l'Organisation des Nations Unies sera l'organe international compétent en la matière. Il faudrait alors spécifier quels stocks seraient distribués en cas de besoin, et prévoir les moyens de transporter ces stocks à destination.

42. Les réserves nationales dont il est question dans le projet de résolution pourraient être distribuées à titre de secours en cas de crise, mais elles pourraient aussi, ce qui serait plus important, servir à accroître les stocks de produits alimentaires de certains pays. On pourrait peut-être, grâce à cette réserve nationale de produits alimentaires, éliminer les disettes en augmentant la ration quotidienne par habitant. L'Organisation des Nations Unies contribuera ainsi à atténuer les inégalités qui proviennent de ce que certains Etats sont incapables de nourrir leur population.

43. Les auteurs du projet de résolution ont eu raison de laisser de côté la question du régime alimentaire, mais il ne faut pas oublier que les Etats Membres ont mis en œuvre de nombreux programmes destinés à augmenter la consommation des aliments de protection. Ce problème est souvent laissé aux médecins et aux services sanitaires, mais il est bon de se rappeler qu'il présente aussi des aspects politiques et économiques.

44. Il semblerait, à la lecture du projet de résolution, qu'il devrait être facile de s'entendre sur la création de réserves alimentaires nationales, mais on a pu se rendre compte, par les amendements présentés, que la création de telles réserves poserait aux pays les mieux dotés par la nature de graves problèmes qui pourraient affecter leur existence même. Certains Etats tels que la Birmanie et la Thaïlande ont des excédents de produits alimentaires et de quelques autres produits qui forment la base de leur économie. Lorsque ces produits se vendent bien, à un prix rémunérateur, ces Etats sont prospères. En cas de mévente, ils ne sont peut-être pas dans le besoin, mais ils doivent renoncer aux projets

² Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Etudes sur les politiques en matière de produits, No 10, Rome, 1956.

qu'ils avaient conçus en vue d'améliorer le sort de leurs peuples. Toute leur économie dépend donc de la solution de ce problème.

45. On a fait justement ressortir que le problème du commerce international des produits de base était peut-être la clef du développement économique des pays sous-développés. Seules les exportations de produits de base leur permettent d'importer les biens d'équipement et de consommation qui viennent des pays industrialisés; ce fait illustre bien l'interdépendance économique des nations. Le problème ne sera véritablement

résolu que le jour où l'on parviendra à établir un certain équilibre entre le volume des échanges internationaux et les cours des produits de base d'une part, et des produits manufacturés d'autre part.

46. Le représentant de la Birmanie votera pour le projet de résolution révisé; si ce texte aide à attirer l'attention des gouvernements sur les points qu'il vient de mentionner, il servira la cause de l'humanité et consolidera l'économie mondiale, en accentuant l'interdépendance des pays.

La séance est levée à 13 heures.